CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E50333** **VALABLE JUSQU'AU** **15/03/2027**

ÉDITÉ LE 30/01/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/1976

Raison sociale : CHAUFF PLOMBERIE CLIMAT PISCINE ELECTRIC

Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 31/12/2001

Sigle : CPCP

Capital : 1 000 000

1 RUE DU VALLON
06230 SAINT-JEAN-CAP-FERRAT

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC NICE 307788588

Siret : 307 788 588 00027

Téléphone : 04 93 22 84 66 **Fax :** 04 93 76 13 95

Portable :

Code NACE : 4322A

Numéro caisse de congés payés : 9119569-0

Responsabilité légale :
BERNARDINI CHRISTOPHE JEAN BERNARD PRÉSIDENT / IMBERT MARC MICHEL CHRISTIAN DIRECTEUR GÉNÉRAL

Assurance Responsabilité Travaux :
SMABTP 1247001/001 503991

Assurance Responsabilité Civile :
SMABTP 1247001/001 503991

Site Internet :

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/11/2025

E-mail : carros@cpcp.fr

Effectif moyen : 36 **Tranche de classification :** EFF3 **Chiffre d'affaires H.T. :** 15 768 622 **Tranche de classification :** CA8

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
5113	Installation de plomberie sanitaire dans tout type de bâtiment avec surpresseur ou dans l'industrie	15	31/01/2025
5213	Installation de chauffage avec chaudière gaz/fuel en habitat individuel, collectif et tertiaire supérieur à 1000 m2	30	31/01/2025
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2		31/01/2025
5312	Installation de VMC dans tout type de bâtiment supérieur à 1000 m²	16	31/01/2025
5511	Installation de systèmes de gestion technique du bâtiment (gtb)	4	19/04/2023
	Nombre total de qualifications : 5		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

30/01/2026 11:04

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.